

*Chaque club pourra calculer lui-même le coût financier de sa journée d'organisation.

Pour cela, il suffira de prendre le tarif des droits de son épreuve de référence (la plus chère) et d'y ajouter le coût des épreuves supplémentaires.

Exemples pour des épreuves Route : -Organisation le même jour d'une Open 1+, d'une U15 et d'une U17 = 633€ + 23€ + 35€ = 691€
 -Organisation le même jour d'une U17, d'une U15 et d'une Access+ = 299€ + 23€ + 35€ = 357€
 -Organisation le même jour d'une Ecole de Vélo et d'une Access+ = 144€ + 35€ = 179€

*Dans le cadre de sa politique de féminisation, un tarif spécial **pour la création** d'une épreuve Féminines Toutes Catégories :
 58€ pour la **1ère année** d'organisation.

	Appellations	Prix	Droits 2024		
			Epreuve de référence	Etape Supplémentaire	Epreuve Supplémentaire
ROUTE	Calendrier Fédéral (en complément des droits fédéraux)	/	110 €	65 €	/
	ELITES + OPEN 1-2-3 + ACCESS 1-2-3-4	Libre	725 €	467 €	/
	OPEN 1-2-3 + ACCESS 1-2-3-4	Libre	633 €	408 €	/
	OPEN 2-3 + ACCESS 1-2-3-4	Libre	506 €	334 €	/
	OPEN 3 + ACCESS 1-2-3-4	Libre	144 €	115 €	80 €
	ACCESS 1-2-3-4	Libre	115 €	/	35 €
	U23	Libre	638 €	/	/
	U19	Libre	374 €	/	/
	U17	Libre	299 €	/	35 €
	U15	Libre	230 €	/	23 €
	Ecole de Vélo	0	144 €	/	17 €
	Féminines U15/U17	Libre	230 €	/	0 €
	Féminines Toutes Catégories	Libre	397 €	173 €	/
	Féminines Toutes Catégories (1 ^{ère} organisation) création épreuve	Libre	58 €	58 €	
	Contre-La-Montre	Libre	144 €	/	/
	Epreuve par handicap	Libre	144 €	/	/
Interclub	Nature	144 €	/	/	
Randonnée / Gentlemen / Duathlon / Cyclathlon / Master	Nature	144 €	/	/	
VTT	Calendrier Fédéral (en complément des droits fédéraux)	0	110 €	75 €	/
	Epreuve Toute Discipline (XCO-XCC-XCE-XCR-Enduro-DH)	0	305 €	230 €	/
	TRJV – Manches sélectives par jour	0	207 €	/	/
	Epreuve Jeunes 1D (1 jour, 1 discipline)	TDJV 1jour	0	150 €	35 €
	Epreuve Jeunes 2D (1 jour, 2 disciplines)	TDJV 1jour	0	247 €	58 €
	Randonnée / Vétathlon	0	144 €	104 €	81 €
BMX	Calendrier Fédéral (en complément des droits fédéraux)	0	110 €	/	/
	Epreuve de Proximité / Ch. Départemental (sur autorisation CR)	0	270 €	/	/
	Epreuve Toutes Catégories	0	403 €	/	/
	Coupe Nouvelle-Aquitaine	0	564 €	/	/
PISTE	Réunion Piste	Libre	132 €	/	/
	Ecole de Vélo	0	132 €	/	/
	Samedis Cyclistes (jusqu'au L2 mars)	Nature	92 €	/	/
C.CROSS	C.CROSS Toutes Catégories	Libre	385 €	/	/
	C.CROSS Promotionnel : EV+U17+ACCESS (sur autorisation CR)	0	121 €	/	/
GRAVEL	GRAVEL Toutes Catégories	Nature	138 €	/	/

RAPPEL : le paiement des droits d'organisation s'effectue lors de l'envoi du Détail d'Organisation au Comité Régional, par chèque ou virement, et qu'il doit toujours être accompagné d'un bordereau de paiement

	CATEGORIES	Part FFC	Part CR		Part CD	Part Club		Total		Eng. sur place Part Club	
			Min	Max		Min	Max	Min	Max		
ROUTE PISTE C.CROSS	Ecole de Vélo	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €		0,00 €		/	
	U15 & U17	0,00 €	3,00 €	4,50 €	0,50 €	3,00 €		6,50 €	8,00 €	2,00 €	
	U19 & +	3,70 €	3,95 €		0,35 €	0,50 €	7,00 €	8,50 €	15,00 €	2,00 €	
	ACCESS (épreuves seules)*	0,00 €	2,00 €		0,00 €	0,00 €	13,00 €	2,00 €	15,00 €	/	
VTT	U17	0,00 €	3,70 €		0,50 €	0,00 €	5,80 €	4,20 €	10,00 €	/	
	& -	TRJV / Manches sélectives par Jour	3,70 €		0,50 €	0,00 €	5,00 €	4,20 €	9,20 €	/	
		Epreuve Jeunes 2 disciplines	0,00 €		0,00 €	0,00 €	5,00 €	0,00 €	5,00 €	/	
	U19	XCO - XCC - XCE - XCR	3,70 €	3,35 €		0,35 €	0,00 €	6,60 €	7,40 €	14,00 €	/
		& +	3,70 €	3,35 €		0,35 €	0,00 €	17,60 €	7,40 €	25,00 €	/
Randonnées	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	8,00 €	0,00 €	8,00 €	/		
BMX	U17 & - : (20) ou (24)	0,00 €	3,70 €		0,50 €	1,10 €	5,90 €	5,30 €	10,10 €	x2	
	U17 & - : (20/24)	0,00 €	3,70 €		0,50 €	1,10 €	7,00 €	5,30 €	11,20 €	x2	
	U19 & + : (20) ou (24)	3,70 €	3,35 €		0,35 €	1,10 €	2,70 €	8,50 €	10,10 €	x2	
	U19 & + : (20/24)	3,70 €	3,35 €		0,35 €	2,20 €	3,80 €	9,60 €	11,20 €	x2	

* **REVERSION** : Pour la « Route », les licences de catégories ACCESS portent aussi leur tarif spécifique, en cas de participation sur des épreuves de niveau supérieur. **Ex**: ACCESS participant à une épreuve OPEN 1, avec un engagement à 9€, la part club s'élèvera à 7€.

Conditions de remboursement en cas d'annulation

Le Comité Régional renforce sa politique en matière de remboursement d'épreuve suite à une annulation.

Voici les cas de figure qui donneront droit à un remboursement intégral des droits d'organisation :

- Annulation indépendante de la volonté de l'organisation : remboursement sur justificatif de la part du tiers annulant l'épreuve (Mairie, Préfecture...)
- Annulation pour manque d'engagés sur une épreuve Route :
 - o Moins de 15 engagés pour les épreuves U15 et U17 à la date et heure de clôture des engagements par Internet
 - o Moins de 25 engagés pour toutes les autres épreuves à la date et heure de clôture des engagements par Internet